

Geneviève et Hervé PIERRON  
Poussabé  
16240 VILLIERS LE ROUX

Poussabé le 06/10/2026

à

Monsieur MANCEAU  
Commissaire enquêteur  
Mairie de VILLIERS LE ROUX

Vous trouverez ci-dessous notre avis sur le parc éolien :

### **SAS Éoliennes de la Sabline**

Commune de Villiers le Roux et commune de la Magdeleine

- Nous sommes à saturation dans les secteurs nord Charente, sud Vienne et sud Deux Sèvres.

Nous pensions vivre à la campagne avec un bon confort de vie, malheureusement, ce projet éolien plus haut sera encore plus près de nos habitations. Déjà, le jour nous entendons le bruit des existantes, et la nuit elles nous empêchent de dormir.

- Dépréciation, de plus en plus constatée de l'immobilier et du tourisme

- Gaspillage d'argent public au profit d'entreprises étrangères faussement écologistes

**Signatures de contrats en catimini** ou conventions de locations avec des propriétaires auxquels le promoteur annonce un gain financier substantiel, finalement révélé bien moindre, lors de la réunion de présentation du projet, en notre présence, à la salle des fêtes. Ces agriculteurs intéressés et concernés n'habitent pas la commune (aucun désagrément comme nous les subissons au quotidien).

- Nos campagnes massacrées, défigurées et abandonnées pour des décennies voire l'éternité (blocs de béton par centaines, par milliers de tonnes dans nos terres)  
Aérogénérateurs de plus en plus hauts, donc visibles de plus en plus loin. Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments)

- Atteinte à la santé : Acouphènes, sommeil fortement perturbé par le bruit, infrasons et ondes électromagnétiques.

- Atteinte à la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrants,)  
Des canepetières et des chauves-souris sont sur ce secteur ainsi que des élanions blancs et des cedicnème criards.

- Il faut absolument, tenir compte de la loi APER qui traite de la saturation des territoires.

Nous sommes donc, totalement opposés, à ce nouveau projet d'éoliennes qui viendrait s'ajouter à notre environnement déjà très perturbé.

Le promoteur indique tenir compte du respect de l'humain et de l'environnement !? ...

Pire, une brochure « tourisme et éolien » est distribuée, c'est un comble !

**Les habitants de Villiers le Roux et le conseil municipal ont déjà voté contre.**

**C'est maintenant suffisant, nous n'en voulons plus.**

Vous remerciant, Monsieur le commissaire enquêteur, de la lecture bienveillante accordée à ces lignes.